COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, ELICHIRY,

BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT,

MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u>: Joseph LEES à André PAILLAS

Anne-Marie ANCHEN à Suzanne SAGE Didier LOUSTAU Jean-Michel IDOIPE à France JAUBERT-BATAILLE à Jean BEDECARRAX Gérard FRECHOU Jean-Michel BELLOT à Jean MENE-SAFRANE à Michel LAURONCE Marie-Lyse GASTON à Philippe GARROTE Anne BARBET à Patrick MAILLET

Robert BAREILLE à Jean-Michel BRUGIDOU André LABARTHE à Daniel LACRAMPE

Suppléants: Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE Serge GUILHEM-BOUHABEN suppléant de Joëlle FABRE

Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés: Jean-Jacques IDOMÉNÉE, Jean CASABONNE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

Jean-Marie GOUINEAU, Dominique QUEHEILLE, Yves TOURAINE, Jean-Marie

GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130924-22-PER

TRANSPORT A LA DEMANDE : CREATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL

M. GAILLAT rappelle que par délibération du 28 novembre 2012, notre collectivité a décidé d'engager une étude de faisabilité sur la mise en place d'un Transport à la Demande à l'échelle de la CCPO.

Ce dossier est techniquement porté par la responsable du service, accompagnée d'une étudiante dont la mission rentre dans le cadre d'un stage non rémunéré qui arrive à échéance le 30 septembre prochain.

Cependant, afin de pouvoir finaliser cette étude, il vous est proposé d'établir un contrat de 2 mois avec l'intéressée, sur la base du grade d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe à temps complet. Les crédits correspondants sont disponibles au Budget Général (Fonction Urbanisme). Ouï cet exposé, Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - **ADOPTE** le présent rapport - CREE un poste contractuel de 2 mois sur la base du grade d'Adjoint Administratif 2ème classe à temps complet. Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 24 septembre 2013 Suivent les signatures Le Président Jean-Etienne GAILLAT